



ACTE D'ENGAGEMENT

Réalisation d'une mission de suivi-
animation d'une Opération
Programmée d'Amélioration de
l'Habitat (OPAH) sur la Communauté de
Communes du Pithiverais Gâtinais

Marché de prestations intellectuelles

Date limite de réception des offres : 11 février 2019 à 14h

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant la procédure adaptée.

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

- Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais
3 bis Rue des Déportés, 45340 Beaune-la-Rolande
Tél : 02.38.33.92.68
Courriels : habitat@pithiveraisgatinais.fr, responsable.urbanisme@pithiveraisgatinais.fr
- Autorité compétente pour signer le marché : Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG)
- Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires des nantissements (article 130 du décret relatif aux marchés publics) : Madame la Présidente de la CCPG
- Comptable assignataire des paiements : Madame la Trésorière de Beaune-la-Rolande
Téléphone : 02.38.33.20.48
Adresse : 23 rue du 28 Novembre – 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE

Article 2 – Contractant(s)

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Qualité :

Agissant en mon nom personnel¹ :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe²
- Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe²
- Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe²

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société)¹ :

.....

Domiciliée à :

Immatriculée à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

¹ Cocher la case correspondant à votre situation

² Cocher la case correspondant à la nature de votre groupement

- La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe²
- La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe²
- La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe²

En cas de groupement, cotraitant n°1

Raison sociale :
Domicilié à :
.....
Immatriculée à l'INSEE sous le n° SIRET :
Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de :
Sous le n°
Téléphone :
Télécopie :
Courriel :

En cas de groupement, cotraitant n°2

Raison sociale :
Domicilié à :
.....
Immatriculée à l'INSEE sous le n° SIRET :
Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de :
Sous le n°
Téléphone :
Télécopie :
Courriel :

En cas de groupement, cotraitant n°3

Raison sociale :
Domicilié à :
.....
Immatriculée à l'INSEE sous le n° SIRET :
Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de :
Sous le n°
Téléphone :
Télécopie :
Courriel :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés, je :

- **M'ENGAGE à produire**, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché ;
- **M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.**

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 3 – Objet du marché

Ce marché de prestation a pour objet la réalisation d'une mission de suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le territoire de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Article 4 – Type de prix

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires en partie et unitaires

Article 5 – Modalités de variation du prix

Les prix sont fermes.

Article 6 - Contenu des prix

Les prix sont réputés complets.

Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Article 7 – Prix (à compléter par le candidat)

PART FIXE

Les prestations sont rémunérées par application d'un prix global forfaitaire égal à :

- montant HT euros (en chiffres)
- montant HT euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 % soit euros (en chiffres)
- montant TTC euros (en chiffres)
- montant TTC euros (en lettres)

	Année 1	Année 2	Année 3	TOTAL
Montant H.T.				
T.V.A. (20%)				
Montant Total TTC				

Décomposition par intervenant en cas de groupement conjoint :

Désignation des membres du groupement conjoint	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire			
Cotraitant 1			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

Décomposition par intervenant par phase (année) en cas de groupement conjoint :

Phase 1 : première année

Désignation des membres du groupement conjoint	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire			
Cotraitant 1			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

Phase 2 : seconde année

Désignation des membres du groupement conjoint	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire			
Cotraitant 1			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

Phase 3 : troisième année

Désignation des membres du groupement conjoint	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire			
Cotraitant 1			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

PART VARIABLE

Appui renforcé aux propriétaires occupants (PO) et aux propriétaires bailleurs (PB) :

Prix unitaire par dossier “travaux logements indignes et très dégradés” (PO et PB) :

- montant HT.....euros (en chiffres)
- montant HT.....euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 % soiteuros (en chiffres)
- montant TT.....euros (en chiffres)
- montant TTC.....euros (en lettres)

Décomposition par intervenant en HT :

- Mandataire HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 1 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 2 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 3 HT.....euros (en chiffres)

Prix unitaire par dossier “travaux sécurité - salubrité” (PO) :

- montant HT.....euros (en chiffres)
- montant HT.....euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 % soiteuros (en chiffres)
- montant TT.....euros (en chiffres)
- montant TTC.....euros (en lettres)

Décomposition par intervenant en HT :

- Mandataire HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 1 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 2 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 3 HT.....euros (en chiffres)

Prix unitaire par dossier “copropriétés logements indignes et très dégradés ou rénovation thermique” :

Accompagnement avant travaux

- montant HT.....euros (en chiffres)
- montant HT.....euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 % soiteuros (en chiffres)
- montant TT.....euros (en chiffres)
- montant TTC.....euros (en lettres)

Décomposition par intervenant en HT :

- Mandataire HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 1 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 2 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 3 HT.....euros (en chiffres)

Assistance phase opérationnelle – solde dossier

- montant HT.....euros (en chiffres)
- montant HT.....euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 % soiteuros (en chiffres)
- montant TT.....euros (en chiffres)
- montant TTC.....euros (en lettres)

Décomposition par intervenant en HT :

- Mandataire HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 1 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 2 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 3 HT.....euros (en chiffres)

Prix unitaire par dossier “Programme habiter mieux – travaux de rénovation énergétique ” (PO et PB) :

- montant HT.....euros (en chiffres)
- montant HT.....euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 % soiteuros (en chiffres)
- montant TT.....euros (en chiffres)
- montant TTC.....euros (en lettres)

Décomposition par intervenant en HT :

- Mandataire HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 1 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 2 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 3 HT.....euros (en chiffres)

Prix unitaire par dossier “Travaux pour l'autonomie de la personne dans l'habitat ” (PO et PB) :

- montant HT.....euros (en chiffres)
- montant HT.....euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 % soiteuros (en chiffres)
- montant TT.....euros (en chiffres)
- montant TTC.....euros (en lettres)

Décomposition par intervenant en HT :

- Mandataire HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 1 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 2 HT.....euros (en chiffres)
- Cotraitant 3 HT.....euros (en chiffres)

Article 8 – Sous-traitance

Les annexes n^{os} à cet acte d'engagement indiquent :

- la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement,
- les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance ; demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant HT euros (en chiffres)
- montant HT euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 % soit euros (en chiffres)
- montant TTC euros (en chiffres)
- montant TTC euros (en lettres)

Article 9 – Durée du marché

Suivant l'article 13 du CCAG-PI, le point de départ du délai d'exécution est fixé à la date de notification du marché.

Le délai d'exécution du marché est de 3 ans. Celui-ci pourra être prorogé de 2 fois une année par le biais d'avenants.

Article 10 – Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

- Libellé du compte :
- Domiciliation :
- Adresse :
- Numéro de compte :
- Code banque :
- Code guichet :
- Clé :

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur³ :

- Un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire ;
- Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées dans la décomposition par phase et intervenants ci-dessus.

NB : si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

³ Cocher la case correspondant à votre situation.

Cotraitant 1 :

- Libellé du compte :
- Domiciliation :
- Adresse :
- Numéro de compte :
- Code banque :
- Code guichet :
- Clé :

Cotraitant 2 :

- Libellé du compte :
- Domiciliation :
- Adresse :
- Numéro de compte :
- Code banque :
- Code guichet :
- Clé :

Cotraitant 3 :

- Libellé du compte :
- Domiciliation :
- Adresse :
- Numéro de compte :
- Code banque :
- Code guichet :
- Clé :

Avance :

Je renonce au bénéfice de l'avance : Non Oui
(Cocher la case correspondante)

NB : si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 11 – Affirmation sur l'honneur

- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, ne pas tomber⁴
- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas⁴
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché à nos torts exclusifs, ne pas tomber⁴
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas⁴

sous le coup des interdictions énumérées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées à cet acte d'engagement.

⁴ Rayer les mentions inutiles
Acte d'engagement – janvier 2019

Article 12 – Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe 1 - En cas de sous-traitance
- Annexe 2 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Article 13 – Engagement du candidat

Fait en un seul original

A

le

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature(s) du (des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

Article 14 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A

le

Signature de l'autorité compétente en vertu de la délibération 2017-01 du 24 janvier 2017.

Article 15 - Date d'effet du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de : (2)

- la totalité du marché,
- la partie des prestations évaluées à euros (en lettres),
- que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct,
- la partie des prestations évaluées à euros (en lettres),
- et devant être exécutées par en qualité de :
 - cotraitant
 - sous-traitant

A

le

Signature

(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

Annotations ultérieures éventuelles

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de euros TTC.

ANNEXE 1 - En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant (1)

Acheteur : Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais
3 Bis rue des Déportés – BP 53
45340 BEAUNE-LA-ROLANDE
02.38.33.92.68

Réalisation d'une mission de suivi-animation d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Sous-traitant n°.... (A reproduire pour chacun des sous-traitants)

Titulaire :

Désignation du sous-traitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel⁵:

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société)⁴ :

.....

Domiciliée à :

Immatriculée à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Description des prestations réalisées

Description des prestations réalisées	Montant HT

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Libellé du compte :
Domiciliation :
Adresse :
Code banque :
Code guichet :
Clé :

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
- date (ou mois) d'établissement des prix :
- modalités de variation des prix :
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret relatif aux marchés publics : Madame la Présidente de la Communauté de Communes.

Comptable assignataire des paiements : Madame la Trésorière de Beaune-la-Rolande
Téléphone : 02.38.33.20.48
Adresse : 23 rue du 28 Novembre – 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE

ANNEXE 2 - Modèle de déclaration sur l'honneur

L'opérateur économique
déclare sur l'honneur être conforme aux dispositions prévues aux articles 46 et 48 de l'ordonnance
n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Fait à

le

Signature